

Nouvelles mesures dès le 1^{er} septembre 2021

Chers proches de nos résidents,

Une nouvelle ordonnance cantonale entre en vigueur le 1^{er} septembre, qui aura notamment des incidences sur notre personnel non vacciné, obligé de se soumettre à des tests de dépistage. En parallèle avec cette nouvelle directive et en accord avec elle, nous avons décidé d'assouplir quelque peu les possibilités de visites de nos résidents afin de nous rapprocher autant que possible d'une phase de normalisation, et ce malgré une situation non encore résolue par rapport à la crise sanitaire que nous traversons.

Pour garantir au maximum la sécurité de nos résidents, il est essentiel que les règles mises en place jusqu'à présent et qui ont fait leurs preuves continuent à être respectées (port du masque obligatoire en permanence, désinfection des mains, distance, aération des locaux). Par ailleurs, nous vous demandons de renoncer à votre visite si votre état de santé n'est pas bon et qu'un risque de contamination pourrait exister.

Le changement essentiel dans notre philosophie de visite est basé sur la possession par les visiteurs du certificat Covid ; ce dernier sera scanné à votre arrivée et deviendra en quelque sorte le passeport qui vous permettra d'avoir plus de liberté lors de vos visites. Il est important de relever que la possession de ce certificat n'est pas obligatoire pour venir rendre visite à nos résidents, mais qu'il donnera plus de libertés aux visiteurs qui en seront munis (voir tableau récapitulatif au verso). Rappelons que ce certificat est délivré aux personnes vaccinées, ou aux personnes ayant eu le Covid et ayant reçu une dose de vaccin, ou encore aux personnes guéries du Covid depuis moins de 6 mois ; un passeport provisoire peut être délivré par les organismes agréés suite à un test PCR ou antigénique reconnu.

Le contrôle et l'accueil des visiteurs sera réalisé à l'entrée principale du bâtiment (et non plus à l'entrée du Foyer à côté de la cafétéria). Le traçage des visiteurs sera réalisé comme jusqu'à présent par l'application Eat's me ; nous vous recommandons vivement d'avoir cette application à disposition, mais dans le cas contraire nous continuerons à inscrire manuellement vos coordonnées. Pour des raisons pratiques, le **nombre maximum de visiteurs** simultanés par résident est **limité à 3 personnes**.

Les autres mesures en vigueur depuis le 1^{er} juillet demeurent : **repas** possible avec le résident en cafétéria sur réservation au moins 24h à l'avance au 032 462 01 17, **sortie en famille** des résidents possible sans contrainte pour les résidents vaccinés ou alors avec tests 3 et 7 jours après la visite pour les résidents non vaccinés, en annonçant dans les deux cas la sortie au moins 48h à l'avance.

Nous vous remercions de communiquer rapidement aux proches de votre résident et à vos proches ces nouvelles directives car nous sommes dans l'impossibilité de contacter tout le monde.

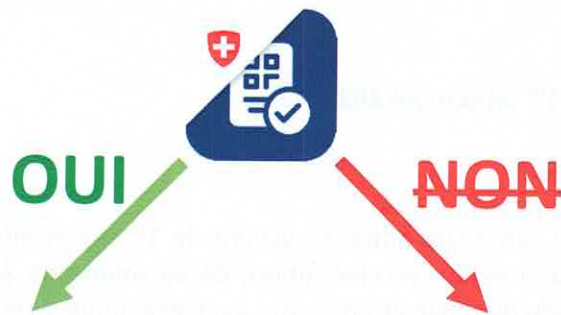
En restant à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous présentons, chers proches de nos résidents, nos plus cordiales salutations.

FONDATION LES CERISIERS



Jean-Paul Nussbaumer

Directeur



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Visites libres, sans rendez-vous et sans limite de durée• Horaires : 13h30 (1^{ère} arrivée possible) à 17h30 (dernier départ possible)• Lieu de visite : locaux communs du rez-de-chaussée ou chambre du résident (quel que soit l'état de vaccination des résidents d'une chambre double)• Possibilité d'assister avec le résident à des activités de l'animation.• Pour des raisons pratiques, merci de prendre contact avec le 032 462 01 17 pour annuler les visites déjà réservées | <ul style="list-style-type: none">• Même procédure qu'actuellement, c'est-à-dire :<ul style="list-style-type: none">▪ visite sur rendez-vous pris le matin entre 9h30 et 11h30 au téléphone 032 462 01 17.
(ATTENTION : les possibilités de visites sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des demandes)▪ durée de visite limitée à une heure durant la plage horaire 13h30-17h30▪ lieu de visite : cafétéria ou terrasse |
|--|---|